## LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'INDEMNITE DE LOGEMENT DE TYPE A

- 1. Une (01) photocopie de la décision ou de l'arrêté de nomination de la Fonction Publique;
- 2. Une (01) photocopie de la décision d'affectation ou une photocopie de votre page fonctionnaire sur le site SIFAE;
- 3. Une (01) copie du certificat de première prise de service (dans le corps ou la fonction donnant droit à l'indemnité) ou une photocopie légalisée à la mairie ;
- 4. Un (1) original du bulletin de salaire ;
- 5. Un (01) certificat de non-hébergement (original) délivré par la Direction de la Construction de la localité, pour ceux de l'intérieur (Non pour les Fonctionnaires et Agents de l'État d'Abidjan);
- 6. Une (01) attestation sur l'honneur (imprimé en ligne) à remplir et à légalisée à la mairie (originale) ;
- 7. Un (01) certificat de résidence ;
- 8. Joindre une (01) photocopie de l'acte de mariage (pour les mariés) ;
- 9. Une (01) photocopie de la CNI;
- 10. Une attestation de fonction délivrée par le Directeur de l'établissement de recherche (uniquement pour les techniciens de recherches).

## LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE REGULARISATION (R)

- 1. Une (01) photocopie de l'arrêté de promotion de la Fonction Publique ;
- 2. Un (01) original du certificat de reprise de service ou de l'attestation de présence (ou une photocopie légalisée à la mairie) ;
- 3. Trois (03) bulletins de salaire :
  - Un bulletin de la date d'effet de votre arrêté ou décision de promotion (ce présent arrêté qui prend effet à compté de ...)
  - Un bulletin avant la date d'effet de la promotion
  - Un bulletin récent au moment du dépôt du dossier.
- 4. Une (01) photocopie de la CNI.